

Lettre ouverte aux habitants d'Eyzin-Pinet

Chères Eyzinoises, chers Eyzinois,

L'année 2020 qui s'achève aura été pour beaucoup éprouvante. Pour tous, elle laissera le souvenir impérissable de ces longs mois marqués par la pandémie de covid-19, dont les conséquences ont impacté toute notre vie, quand ce n'est pas notre santé ou celle de nos proches.

Nous n'avons pas la possibilité, comme chaque année, de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux dans la salle Christian Arnaud. Là encore, il faut nous adapter !

Aussi, j'ai pris la liberté de vous adresser cette lettre, qui accompagne les meilleurs vœux du Conseil Municipal pour la nouvelle année.

Alors que nous sommes dans les derniers jours de 2020, je voudrais avoir une pensée pour toutes les personnes emportées par la maladie et pour celles et ceux qui se battent encore contre elle aujourd'hui. Nous nous joignons à leur peine, à celle de leur famille et leur exprimons toute notre sympathie.

2020, année de la pandémie de covid-19.

Dans le bulletin municipal publié en octobre dernier, nous sommes revenus largement sur le début de l'épidémie et sur les dispositions prises par la commune pour maintenir un service public de qualité. Je tiens à saluer et à remercier tous les agents municipaux qui ont permis cette continuité de l'ensemble des services malgré la crise sanitaire : en accueillant les enfants des professionnels de santé durant le premier confinement ; en proposant des activités aux différents groupes d'élèves accueillis après le déconfinement ; en s'impliquant activement dans la désinfection des locaux et le nettoyage de la commune ; en maintenant un accueil physique du public dans les lieux qui le nécessitent.

Grâce à une demande de dérogation déposée en Préfecture, nous avons obtenu le maintien du marché hebdomadaire pendant le confinement.

Beaucoup d'entre vous sont alors venus s'approvisionner sur ses étals. Les producteurs locaux et commerces de la commune ont été un autre moyen appréciable pour réaliser ses achats alimentaires. Souhaitons que ce mode de consommation relocalisé se pérennise à l'avenir.

L'été se sera passé à peu près convenablement avant le retour de la crise sanitaire et un nouveau confinement à partir du 30 octobre.

2020, année électorale. Avec l'élection municipale du 15 mars, vous avez accordé votre confiance à la liste que je conduisais et je vous en remercie vivement. Ces élections n'ont pas été simples et la crise sanitaire a sans doute été un frein important à la participation. Pour les raisons évidentes évoquées plus haut, le nouveau Conseil Municipal n'a pu être installé avant le 25 mai. Dans l'entre-deux, j'ai dû, avec l'aide de quelques conseillers, faire face aux urgences et gérer les affaires courantes de la commune. Avec l'élection du 25 mai, c'est une nouvelle équipe qui s'est mise au travail afin de poursuivre le développement de notre commune.

2020 année de deuil. Pour certains d'entre nous cette réalité a été bien présente. La commune a dit adieu à Daniel BERTHELET, mon adjoint sous le précédent mandat, emporté par une maladie contre laquelle il s'est vaillamment battu durant des années. Un homme profondément humain avec lequel j'ai eu plaisir à travailler et dont l'implication et le dévouement nous manquent beaucoup.

Malgré toutes ces peines et les difficultés engendrées par la situation actuelle, nous devons, vous le savez bien, aller de l'avant. Faire en sorte que l'impact de cette pandémie soit le moins important possible pour notre commune. Faire d'Eyzin-Pinet un territoire dynamique où il fait bon vivre. C'est ce à quoi nous nous sommes engagés en tant qu'élus.

2021 s'annonce déjà avec des projets à plusieurs niveaux.

Maison d'autonomie. Ce projet très important, initié par le Département de l'Isère, entre dans sa phase d'exécution. Le permis de construire a été déposé fin novembre et les travaux commenceront en septembre 2021, conduits par la société ADIM. Par ailleurs, l'étude de viabilité étant réalisée, la commune va procéder aux travaux de viabilisation du terrain à partir du mois de mars.

Mairie-école. Il s'agit, dans la continuité de travaux déjà réalisés en 2018 (classe des CM2 et création d'une 6^{ème} classe), de poursuivre la rénovation du bâtiment mairie-école. En novembre, la classe des CP, le bureau de la direction ainsi que les sanitaires ont été entièrement refaits (sols, peintures). A l'heure actuelle, c'est l'étage de la mairie qui est en cours de rénovation avec l'isolation des murs par l'intérieur, la réfection des peintures et des sols. Une dernière phase de travaux se tiendra durant l'été 2021 et concernera l'aile Ouest de l'école. Nous aurons ainsi un bâtiment mairie-école complètement rénové.

Groupe scolaire. L'augmentation des effectifs et la perspective d'ouvrir une 7^{ème} classe à l'école élémentaire d'une part ; la quasi-saturation des locaux actuels du périscolaire d'autre part, nous ont conduit à demander l'aide d'un bureau d'étude pour imaginer l'avenir du groupe scolaire. Un audit a été réalisé auprès des usagers de ces locaux (enseignants, personnel...) et différents scénarii ont été présentés aux élus. Pour le moment aucun projet n'est privilégié mais des options intéressantes sont avancées. Le projet retenu vous sera de toute façon présenté au travers du bulletin municipal.

Déploiement de la fibre. C'est Orange France qui a été mandaté par Vienne Condrieu Agglomération pour réaliser le déploiement de la fibre sur l'ensemble de son territoire, en différentes étapes, cela va de soi. A Eyzin-Pinet, le déploiement complet de cette nouvelle technologie sera effectif au 2^e semestre 2021.

Eglise de Chaumont. Le bâtiment, ancien, montre des signes de faiblesses identifiés fin 2018 avec un affaissement du mur Nord. Un architecte du Patrimoine coordonne les opérations qui consistent à : renforcer les fondations de l'édifice, refaire complètement la toiture ainsi que le beffroi. Les entreprises sont missionnées et la planification est en cours. L'objectif est une mise en service des cloches en fin d'année 2021. Des animations (concert) seront organisées ponctuellement par l'association du patrimoine pour aider au financement des travaux. Une souscription sera également lancée en début d'année, organisée conjointement par la fondation du patrimoine, l'association et la mairie.

Je voudrais, avant de terminer ce propos, redire tout notre soutien aux commerçants qui se battent quotidiennement pour maintenir leur activité et faire vivre notre cœur de village. Les élus sont mobilisés pour les soutenir dans leurs efforts. Nous avons bien conscience de l'impact de la covid-19 sur l'activité économique et ne pouvons qu'encourager les Eyzinoises et les Eyzinois à recourir à leurs commerces de proximité le plus souvent possible.

Nos pensées vont aussi aux artisans, nombreux sur notre territoire, qui ont, eux aussi, connu une baisse d'activité certaine liée à la pandémie. Nous mettrons en avant la richesse et la diversité de ces métiers indispensables dans notre prochain bulletin municipal.

Si cette année nous n'avons pas le plaisir d'écouter quelques morceaux de l'Harmonie de l'Union de la Vallée, nous osons espérer qu'en 2021, la situation s'améliorant, nous pourrions les applaudir de nouveau lors d'un de leurs excellents concerts.

Que ces fêtes de fin d'année vous soient agréables, malgré un contexte sanitaire contraignant. Je vous invite à prendre soin de vous et de vos familles et à demeurer vigilants dans l'application des consignes sanitaires.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Christian Janin, Maire